

PREVOST

**BULLETIN
DE
GARANTIE**

Bg06-05A

ENREGISTRÉ - REGISTERED
ISO 9001 & ISO 14001



DATE : Juin 2006	SECTION : 23 - Accessoires
EXPIRATION: Juin 2008	
SUJET : INSPECTION D'UN PIVOT DU MÉCANISME D'ESSUIE-GLACE	

RÉVISION : A

N.I.V CHANGÉ POUR DEUX VÉHICULES DE LA LISTE.

APPLICATION

Modèle	VIN
	<p>Les véhicules suivants :</p>
<p>Autocars XLII-45 XLII-45 Entertainer Maisons motorisées XLII-45, XLII-40 Année modèle: 2005 - 2006</p>	<p>2PCX3349651028705 2PCY3349851028760 2PCY3349251028706 2PCW3349051028761 2PCY3349851028709 2PCX3349561028762 2PCW3349551028710 2PCW3349451028763 2PCY3349651028711 2PCX3349061028765 2PCX3349161028712 2PCW3349X51028766 2PCY3349X51028713 2PCW3349151028767 2PCW3349451028715 2PCX3349661028768 2PCY3349551028716 2PCW3349551028769 2PCW3349X51028718 2PCX3349661028771 2PCX3349461028719 2PCW3349951028774 2PCY3349751028720 2PCW3349051028775 2PCW3349X51028721 2PCW3349451028777 2PCX3349661028723 2PCX3349961028778 2PCW3349551028724 2PCW3349851028779 2PCY3349651028725 2PCW3349651028781 2PCY3349861028727 2PCX3349261028783 2PCX3349561028728 2PCX3349161028788 2PCY3349351028729 2PCY3349X51028789</p>

	<u>2PCW3349051028730</u>	<u>2PCW3349561028790</u>
	<u>2PCW3349251028731</u>	<u>2PCW3349261028794</u>
	<u>2PCX3349761028732</u>	<u>2PCW3349861028797</u>
	<u>2PCW3349651028733</u>	<u>2PCY3349251028799</u>
	<u>2PCW3349X51028735</u>	<u>2PCW3349461028800</u>
	<u>2PCX3349461028736</u>	<u>2PCW3349861028802</u>
	<u>2PCX3349861028738</u>	<u>2PCX3349461028803</u>
	<u>2PCX3349661028740</u>	<u>2PCW3349161028804</u>
	<u>2PCW3349751028742</u>	<u>2PCY3349261028805</u>
	<u>2PCY3349851028743</u>	<u>2PCY3349461028806</u>
	<u>2PCX3349361028744</u>	<u>2PCX3349161028807</u>
	<u>2PCW3349251028745</u>	<u>2PCY3349861028808</u>
	<u>2PCX3349961028747</u>	<u>2PCW3349061028809</u>
	<u>2PCW3349851028748</u>	<u>2PCW3349161028818</u>
	<u>2PCW3349X51028749</u>	<u>2PCY3349261028819</u>
	<u>2PCX3349961028750</u>	<u>2PCY3349961028820</u>
	<u>2PCW3349851028751</u>	<u>2PCY3349461028823</u>
	<u>2PCW3349X51028752</u>	<u>2PCW3349061028826</u>
	<u>2PCW3349551028755</u>	<u>2PCY3349561028832</u>
	<u>2PCW3349751028756</u>	<u>2PCY3349761028833</u>
	<u>2PCW3349951028757</u>	<u>2PCY3349461028837</u>
	<u>2PCW3349051028758</u>	<u>2PCW3349761028838</u>
	<u>2PCX3349561028759</u>	<u>2PCX3349761028844</u>

Ce bulletin n'est pas nécessairement applicable à tous les véhicules ci-haut mentionnés, certains peuvent avoir été modifiés avant la livraison. Les propriétaires de véhicules visés par ce bulletin seront avisés par une lettre indiquant le numéro d'identification de chaque véhicule concerné.

DESCRIPTION

Sur les véhicules ci-haut mentionnés, il est nécessaire d'inspecter la plaque de montage des pivots du mécanisme d'essuie-glace du côté du moteur d'entraînement. Prévost Car a déterminé qu'il est possible que certaines de ces pièces produites aient une faiblesse au niveau de la soudure d'un pivot. Si cette pièce s'avère défectueuse, un bris pourrait avoir lieu lors de l'utilisation des essuie-glaces, ce qui les rendrait inopérants.

Effectuer l'inspection de la pièce selon la PARTIE A de ce bulletin. Si la pièce n'est pas conforme aux critères de qualité, remplacer-là tel que décrit à la PARTIE B.

MATÉRIEL

Commander la pièce suivante **si nécessaire** :

Pièce No	Description	Qté
300496	Plaque de montage des pivots d'essuie-glace	1

REMARQUE
<i>Le matériel peut être commandé selon la pratique habituelle.</i>

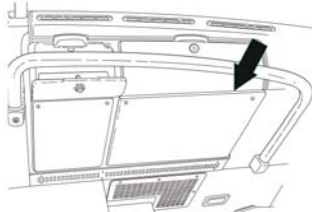
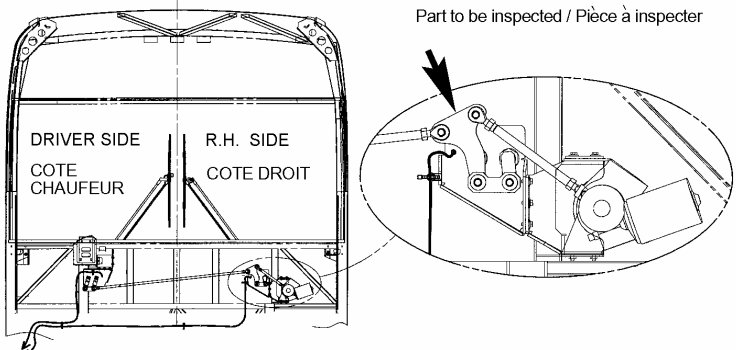
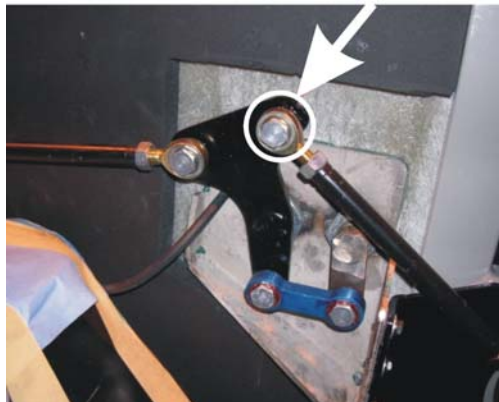
PARTIE A – INSPECTION

⚠ AVERTISSEMENT ⚠

Stationner le véhicule de façon sécuritaire, appliquer le frein de stationnement, arrêter le moteur, placer l'(es) interrupteur(s) principal(aux) à la position ARRÊT (OFF) avant de travailler sur le véhicule.

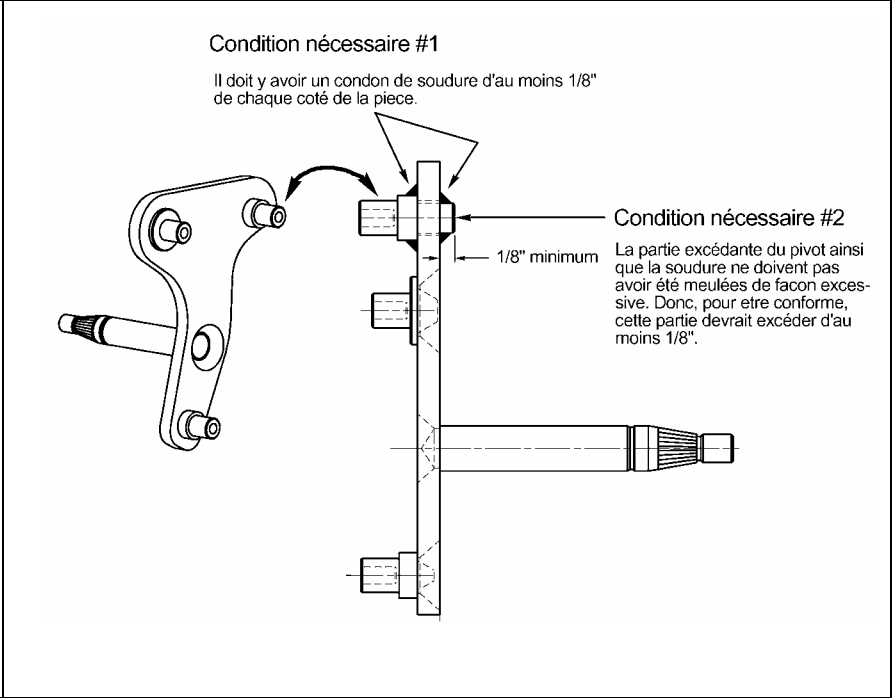
⚠ ATTENTION ⚠

Avant d'effectuer les vérifications du mécanisme d'essuie-glace, s'assurer que les essuie-glaces sont au point d'arrêt (position de stationnement). Placer le commutateur d'ignition à la position OFF.

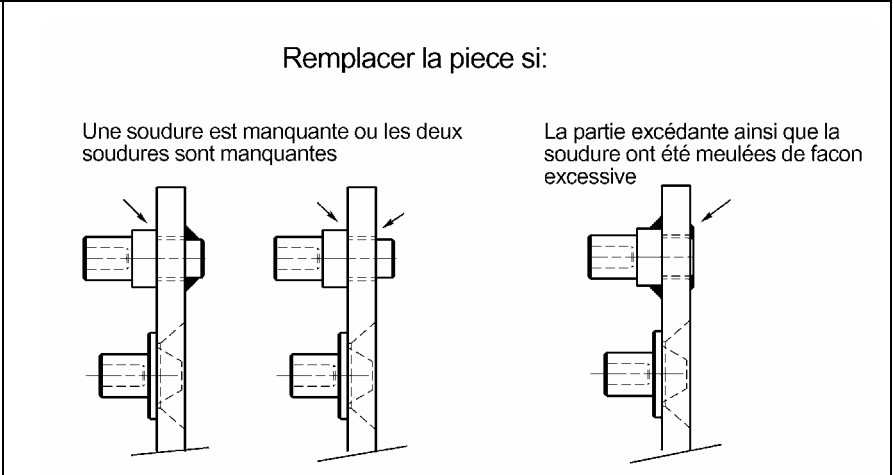
<p>1. Pour accéder à la plaque de montage des pivots d'essuie-glace, retirer le panneau d'accès à l'unité de dégivrage avant.</p>	
<p>2. Localiser la plaque de montage des pivots (voir la figure à droite).</p>	
<p>3. Le cercle sur la photo de droite identifie le pivot devant être vérifié.</p>	

4. À l'aide d'un miroir et d'une lampe de poche, vérifier si la soudure du pivot est conforme en s'assurant que les conditions nécessaires suivantes sont satisfaites.

- Le pivot doit être soudé des deux cotés. Si un coté n'est pas soudé, remplacer la pièce.
- Même si il y a une soudure des deux cotés, la partie excédante du pivot ne doit pas avoir été meulée de façon excessive. Si c'est le cas, remplacer la pièce car il reste trop peu de soudure.



La pièce n'est pas conforme et doit être remplacée dans les cas suivants (voir figure à droite).



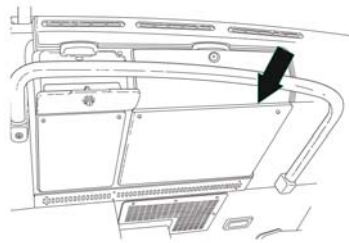
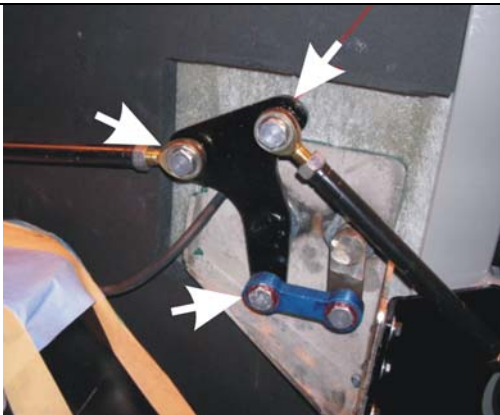
PARTIE B – REMPLACEMENT

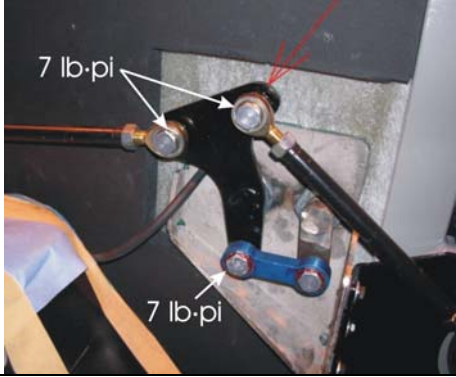
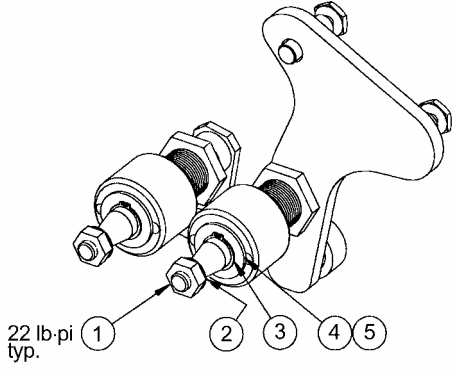
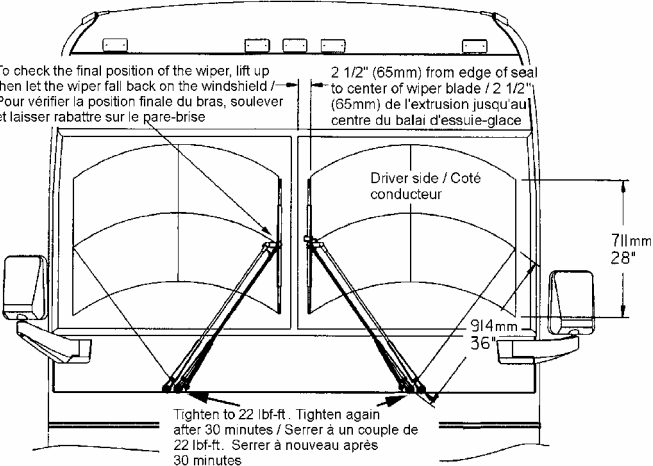
⚠ AVERTISSEMENT ⚠

Stationner le véhicule de façon sécuritaire, appliquer le frein de stationnement, arrêter le moteur, placer l'(es) interrupteur(s) principal(aux) à la position ARRÊT (OFF) avant de travailler sur le véhicule.

⚠ ATTENTION ⚠

Avant d'effectuer les vérifications du mécanisme d'essuie-glace, s'assurer que les essuie-glaces sont au point d'arrêt (position de stationnement). Placer le commutateur d'ignition à la position OFF.

<ol style="list-style-type: none">1. Accéder à la plaque de montage des pivots d'essuie-glace en retirant le panneau d'accès à l'unité de dégivrage avant.2. Retirer aussi le couvercle du tableau de bord afin de faciliter l'accès au mécanisme.	
<ol style="list-style-type: none">3. Retirer les bras d'essuie-glace du côté droit du véhicule seulement.<ol style="list-style-type: none">a. À l'aide d'un petit tournevis, soulever le couvercle d'accès à l'écrou fixant le bras d'essuie-glace à l'arbre cannelé.b. Dévisser les écrous de serrage.c. IMPORTANT : Marquer la position relative entre le bras et l'arbre afin de réinstaller les bras d'essuie-glace à leur position originale.d. Déconnecter le tube du liquide de lave-glace à la base des bras d'essuie-glace.e. Retirer l'anneau élastique externe.	
<ol style="list-style-type: none">4. À l'intérieur du véhicule, déboulonner les liens fixés aux trois pivots (voir les flèches).5. Retirer la plaque de montage des pivots.6. Mettre la nouvelle plaque (Prevost #300496) après avoir mis de la graisse rouge #680739 sur les pivots.	

<p>7. À l'intérieur du véhicule, boulonner les liens aux trois pivots (voir photo à droite).</p>	
<p>8. Réinstaller les bras d'essuie-glace en les plaçant à leur position originale grâce aux marques faites lors du retrait. Ne pas oublier de remettre le joint d'étanchéité (item #5).</p> <p>#1 : écrou de serrage #2 : rondelle frein #3 : anneau élastique externe #4 : rondelle plate #5 : joint d'étanchéité</p>	
<p>9. Avant d'effectuer le serrage final, serrer les écrous à un couple de 9 lb-pi seulement. Soulever les bras d'essuie-glace et les laisser se rabattre librement sur le pare-brise afin de connaître leur position naturelle.</p> <p>10. Lorsque la position est adéquate, serrer définitivement les écrous à un couple de 22 lb-pi.</p> <p>11. Attendre 30 minutes puis serrer à nouveau à un couple de 22 lb-pi. Remettre les couvercles d'écrou et connecter la tubulure de liquide de lave-glace.</p> <p>12. Vérifier le fonctionnement des essuie-glaces sur un pare-brise mouillé. Si l'angle de balayage et/ou la surface balayée sont différents de ce qu'ils étaient, c'est que les bras d'essuie-glace n'ont pas été réinstallés à leur position originale sur l'arbre cannelé. Démonter et positionner les bras de façon adéquate. Reprendre les étapes 9 à 11.</p> <p>13. Réinstaller le couvercle du tableau de bord, puis le panneau d'accès à l'unité de dégivrage avant.</p>	

GARANTIE

L'inspection est couverte par la garantie normale de Prévost Car. Nous vous rembourserons un quart d'heure (0,25) de main-d'œuvre sur réception d'un formulaire A.F.A. dûment complété sur lequel vous devez mentionner «Bulletin de Garantie 06-05A **Partie A**».

Le remplacement est couvert par la garantie normale de Prévost Car. Nous vous rembourserons la pièce et une heure (1,0) de main-d'œuvre sur réception d'un formulaire A.F.A. dûment complété sur lequel vous devez mentionner «Bulletin de Garantie 06-05A **Partie B**».

Disposition des pièces:

- Rebuter selon les règlements environnementaux applicables (mun./prov./féd.).